



---

« Soyons clairs.  
Les modifications de notes  
dans le but d'atteindre des cibles  
de réussite ne sont pas tolérées. »

SÉBASTIEN PROULX,  
Ministre de l'Éducation, communiqué de presse du 31 mai 2017

---

L'évaluation repose  
sur le jugement professionnel  
des enseignantes et enseignants.

Elle doit être au service  
des apprentissages, **POINT!**